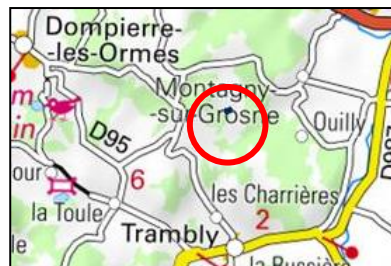


PROPRIETE DE M. BALVAY

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 21-215 / COMMUNE DE MONTAGNY SUR GROSNE (71)

Vente d'une coupe rase de Douglas
Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
Superficie de la coupe : 0,3 ha
Parcelle : A 137
Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	20	25	30	35	40	45	50	55	60	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas		13	21	39	34	29	15	6	3	160	225,20 m ³	1,41 m ³
Dglas Chablis	1	1		1		1				4	3,40 m ³	0,85 m ³
										164	228,60 m³	1,39 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. Florian GILBERT au 06 32 07 66 51

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 décembre 2022
Distance moyenne de débardage : 150 m
Place de dépôt : Débardage sous réserve d'autorisation
Place de dépôt dans la parcelle A 140 (en propriété)

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2

